



CFID-Afrique
Conseils et Formations en Ingénierie du Développement - Zone Afrique

*Association loi 1901 spécialisée dans les études, formations, et conseils,
pour le développement local en Afrique*

EXTRAITS STATUTAIRES*

* : Ce document est un extrait des statuts du **CFID-Afrique**. Il est destiné à apporter, aux futurs adhérents et à tous ceux qui le souhaitent, des informations concernant l'organisation et le fonctionnement de l'association.

PREAMBULE

Dans un contexte global qui impose aux pays en développement, notamment ceux d'Afrique subsaharienne, de nouvelles stratégies d'action, il nous paraît important que les structures d'accompagnement travaillant avec les populations puissent se doter de moyens qui leur permettent d'accomplir efficacement leurs missions.

Aux difficultés d'accès à l'information, viennent s'ajouter l'isolement et la fuite des cerveaux, réduisant ainsi les espoirs de changements durables dans les zones les plus "défavorisées".

Forts de ces constats, nous, membres fondateurs de l'organisation ci-dessous désignée, avons décidé de constituer une association de solidarité internationale, apolitique, et à but non lucratif, afin de réaliser les objectifs mentionnés ci-après, en harmonie avec la loi du 1^{er} juillet 1901 relative à la liberté d'association.

TITRE I : DENOMINATION - SIEGE - DUREE

- L'association est dénommée "Conseils et Formations en Ingénierie du développement - Zone Afrique". Elle peut être désignée plus couramment "**CFID-Afrique**".
- Sa philosophie est inspirée de la phrase suivante : "**L'important n'est pas de tout savoir, mais de savoir où tout se trouve et y accéder**".

TITRE II : MISSION - OBJECTIFS - MOYENS D'ACTION

La mission du **CFID-Afrique** est d'accompagner les projets de développement, et de soutenir le développement des organisations locales basées en Afrique.

Le **CFID-Afrique** poursuit les objectifs suivants :

- Mettre en synergie des compétences individuelles et collectives ;
- Renforcer et soutenir la mise en place d'outils d'intervention en milieu rural africain ;
- Soutenir le développement des organisations locales ;
- Produire des données actuelles et fiables sur l'agriculture et le développement rural en Afrique.

Moyens d'actions :

- Moyens humains
- Moyens techniques et matériels
- Moyens financiers :

TITRE III : MEMBRES - MODE D'ADHESION - QUALITE DE MEMBRE

Le **CFID-Afrique** compte en son sein des membres fondateurs, des membres actifs, des membres d'honneur, et des sympathisants.

Le **CFID-Afrique** est ouvert à toute personne physique ou morale sans considération d'ethnie, de religion, de sexe ou d'appartenance politique.

La qualité de membre peut se perdre par démission, suspension, radiation, ou décès.

TITRE IV : ORGANISATION - FONCTIONNEMENT

Les organes du CFID-Afrique sont :

- L'Assemblée Générale (AG)
- Le Conseil d'Administration (C.A)
- Le Bureau

TITRE V : RESSOURCES ET DISPOSITIONS FINANCIERES

Les fonds de l'association sont déposés sur un compte ouvert en son nom, auprès d'une institution financière reconnue légalement.

Les ressources de l'association sont utilisées exclusivement pour la réalisation de ses objectifs.